



**.PROCÈS VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 21 AVRIL 2026 A 20H30**

Sous la présidence de Madame Sandrine DUBOIS, Maire de la commune de Saint-Martin-le-Châtel.

**Membres présents** : Mesdames et Messieurs Nadège BERTHAUD, Sylvestre BOULON, Christian CHENAUX, Sandrine DUBOIS, Catherine DUC, Esther DUMAIRIE, Dimitri GOUSSEF, Isabelle LARUAZ, Josiane POIX, Pierre RENARD, Isabelle SAGE et Inès SIGURET

**Membres excusés** : Messieurs Pierre-Alexandre LOMBAREY et Lilian MOREL

**Pouvoirs** : Monsieur Pierre-Alexandre LOMBAREY donne pouvoir à Madame Sandrine DUBOIS

**Secrétaire de séance** : Madame Inès SIGURET

**Par convocation en date du 15 avril 2026, l'ordre du jour est le suivant :**

**1. Validation des procès-verbaux des conseils municipaux des 20 et 24 mars 2026**

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal du conseil municipal du 24 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

**2. Administration générale**

**• 2026-04-01 Décision modificative n°1(délibération)**

Considérant la nécessité d'adapter les conditions d'accueil d'un élève en situation de handicap, notamment par la mise à disposition d'un mobilier scolaire ergonomique et évolutif, Madame le Maire indique qu'il convient d'ouvrir les crédits au compte 2184 permettant l'acquisition d'un bureau adapté évolutif.

<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DIMINUTION DE CRÉDIT</b>			<b>AUGMENTATION DE CRÉDIT</b>		
<b>IMP</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>MONTANT</b>	<b>IMP</b>	<b>LIBELLÉ</b>	<b>MONTANT</b>
Chapitre 21			Chapitre 21	Aménagement	
Article 2138	Commerce	- 800 €	Article 2184	bâtiments	+ 800 €
Opération 185			Opération 127	communaux	
<b>TOTAL</b>		<b>- 800 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>+ 800 €</b>

**Votants : 13 - Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0**

- **2026-04-02 Proposition de commissaires pour siéger à la Commission Consultative des Impôts Directs locaux (délibération)**

Madame le maire expose l'article 1650 du Code Général des Impôts qui précise en son paragraphe 3 que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat des membres du conseil municipal.

De nouveaux commissaires doivent être nommés suite au renouvellement des conseillers municipaux. À cet égard, Madame le maire rappelle que cette instance, outre le maire – ou l'adjoint délégué - qui en assure la présidence, comprend 6 commissaires.

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables, dressée par le conseil municipal.

Liste des commissaires proposés :

	NOM	PRENOM
1	ARNAUD	Catherine
2	BEREZIAT	Serge
3	BOURRET	Christian
4	SARRAZIN	Patrick
5	CHENAUX	Sandrine
6	CURT	Alain
7	DUC	Catherine
8	DUMAIRIE	Esther
9	GOUSSEF	Dimitri
10	JACQUET	Jean-Luc
11	VIVIER	Corinne
12	SAGE	Isabelle
13	RAVET	Christelle
14	CHANEL	Christian
15	VERNOUX	Annick
16	BEREIZIAT	Laurence
17	LOMBAREY	Pierre-Alexandre
18	LARUAZ	Isabelle
19	BOULON	Sylvestre
20	RENARD	Pierre
21	DUC	Anthony
22	BERTHAUD	Nadège
23	POIX	Josiane
24	SIGURET	Inès

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article 1650 du Code des Impôts

VU le scrutin des élections municipales en date du 15 mars 2026 devant conduire au renouvellement de cette Commission ;

VU la liste de contribuables locaux proposées en vue de leur désignation comme commissaire par le Directeur des services fiscaux ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**PREND ACTE** de la liste des contribuables

**DIT** que cette liste sera transmise au Directeur des Services Fiscaux aux fins de procéder à l'élaboration d'une nouvelle liste composée de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants.

**Votants : 13 - Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0**

### **3. Compte rendu des commissions**

- **Affaires scolaires / périscolaires** : (rapporteuse : Sandrine DUBOIS)

Commission scolaire : La commission scolaire s'est réunie le jeudi 16 avril.

L'école fonctionne avec 3 classes :

- Classe maternelle comprenant 7 petits, 9 moyens et 12 grands soit un total de 28 élèves. Cette classe est gérée par Mme GENTIS Fanny accompagnée de l'ATSEM Angélique FLAMENT.
- Classe CP/CE1 comprenant 11 CP et 9 CE1 soit un total de 20 élèves. Cette classe est gérée par Mme CUVILLIER Stéphanie (également directrice de l'école).
- Classe CE2/CM1/CM2 comprenant 6 CE2, 9 CM1 et 9 CM2 soit un total de 24 élèves. Cette classe est gérée par Mme LEQUERTIER Claire accompagnée d'une ATSEM à mi-temps, Mme BAPTISTE Delphine qui est en arrêt depuis octobre et prolongée jusqu'au 31 mai.

L'école compte un total de 72 élèves pour 52 familles.

Mme BARRET Caroline assure les décharges formatrices des enseignantes de primaire les lundis (classe de CE2/CM1/CM2) et mardis (CP/CE1). La directrice bénéficie également de 12 jours de décharges de direction qui sont assurés par Mme BRIDON Clarisse.

La commission a également parlé de l'achat d'un bureau adapté pour un élève de CP qui est déficient visuel et a donné un avis favorable à cet investissement.

La cantine scolaire respecte la Loi Egalim, c'est une loi votée en 2018 et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, elle impose aux collectivités de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de BIO. La Commune doit faire une déclaration annuelle. Pour l'année 2025, le résultat était de 25% de BIO et 64% durable et qualité, Contre 15% de BIO et 28% durable et qualité pour 2024.

Les enseignantes, en particulier Claire LEQUERTIER ont monté un projet NEFLE « Notre école faisons la ensemble ». C'est un projet éducatif ambitieux, qui aide à financer des

projets grâce aux fonds d'innovation pédagogique. Leur projet pédagogique « être bien avec soi-même et les autres, afin de s'épanouir, s'émanciper et s'instruire au sein d'une école sereine » a été monté en 2024 pour un montant global de 47 200€ sur 2 ans.

Dans le cadre de ce projet, la Commune s'est engagée à effectuer des travaux. Des placards muraux dans chaque classe ont été installés pour un montant de 14 081,09 €, une réfection des peintures pour 3 870 € et des travaux d'électricité pour 707,16€. La dernière tranche de ce projet se terminera cette année pour la somme de 8 000€. Des devis sont en cours.

Pour finir, la commission a validé le cadeau de départ des CM2 qui sera un bon d'achat d'une valeur de 30€ à la librairie du théâtre.

- **Bâtiments** : (rapporteur : Christian CHENAUX)

Une réunion de la commission bâtiments et voirie devrait se tenir courant mai.

École : Pour le remplacement de 4 portes et l'installation de stores isolants, un devis a été fait par l'entreprise RDO. Des demandes de devis ont été faites auprès de 3 entreprises différentes et sont en attente de réception.

Suite à la visite de contrôle de l'entreprise DESAUTEL, 13 extincteurs sont à changer. Il convient d'en discuter en commission.

Les thermocouples de la gazinière de la cantine ont été changés par l'entreprise Joseph. Celle-ci fonctionne parfaitement.

Église : Mr CHENAUX fait un résumé concernant l'état de l'église. L'étude qui a été effectuée sera envoyée aux membres du Conseil. Il demande au Conseil de prendre une décision afin de savoir s'ils souhaitent valider l'intervention de l'architecte du patrimoine pour un montant de 19 440€. Le Conseil approuve le devis de l'architecte afin de réaliser une étude de sol et permettre de chiffrer les travaux.

Étude thermique : L'entreprise ALEC01 vient le mercredi 29/04 à 10h pour la restitution de l'étude thermique qui a été effectuée dans les bâtiments communaux.

Feu d'artifice du Comité des Fêtes : l'entreprise PYRAGRIC vient ce vendredi 24/04 à 17h30 afin d'apporter des explications sur le déroulé et l'emplacement du feu d'artifice envisagé par le Comité des Fêtes lors de la Fête patronale du 1<sup>er</sup> août.

- **Finances** : (rapporteuse : Catherine DUC)

Monsieur LEMONON, inspecteur des finances publiques et conseiller aux décideurs locaux de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) interviendra en amont de la séance du Conseil Municipal le mardi 2 juin. L'horaire reste à confirmer.

- **Fêtes et cérémonies** : (rapporteuse : Catherine DUC)

Mme DUC rappelle au Conseil la cérémonie du 8 mai à 10h15. Il y aura la Lyre Fraternelle et celle-ci sera suivie d'un vin d'honneur. Une commission est prévue le 22 avril à 20h00.

- **Urbanisme et aménagement/Révision du PLU :** (*rapporteuse : Esther DUMAIRIE*)

Madame DUMAIRIE propose au Conseil Municipal de rapporter les dossiers d'urbanisme qui ont été déposés de façon régulière puis de faire un récapitulatif en fin d'année de tous les dossiers.

Le dernier récapitulatif a été fait le 28/01/2026 auprès des membres de l'ancien mandat.

Depuis cette date, il y a eu :

- 14 certificats d'urbanisme dont 2 opérationnels. Pour rappel, des certificats d'urbanisme sont des documents permettant d'informer une personne des droits applicables sur leur terrain (informatif) ou permettent de savoir si un projet de construction est réalisable et sécuriser le dépôt d'un permis de construire (opérationnel)
- 10 déclarations préalables de travaux (non soumis à permis de construire) portant sur des piscines, abri de jardin, panneaux photovoltaïques, changement de menuiseries, etc...
- 1 permis de construire portant sur la création d'un poolhouse et l'extension d'un garage.

Révision PLU : Une commission est à prévoir fin mai. Une demande de rencontre avec le service aménagement de Grand Bourg Agglomération a été faite afin de leur indiquer la volonté de réviser le PLU et permettre de savoir quelle aide peut apporter Grand Bourg Agglomération dans ce projet.

- **Voirie :** (*rapporteur : Dimitri GOUSSEF*)

Programme voirie 2026 : Une relance de la part de Grand Bourg Agglomération a été reçue afin de connaître l'avancée de la validation du programme. Mr GOUSSEF propose de revoir cela pendant la commission puisque le programme s'élève au montant de 60 000€ alors qu'au budget primitif, a été inscrite la somme de 53 000€. Un devis de signalisation verticale pour 1 915 € et un devis de marquage au sol de 5 200 € seront présentés à l'occasion de cette réunion.

Agent communal : un état des lieux du planning et du matériel a été fait en lien avec l'agent communal. Afin de permettre de libérer plus de temps à l'agent communal, Mr GOUSSEF lui a proposé un plan de gestion différencié des espaces publics (classés par zones) permettant de prioriser certaines zones en tonte et nettoyage.

Points à voir lors de la commission :

- Etablir un plan structurel concernant les busages de fossé suite à plusieurs demandes
- Revoir l'accès au city stade le long de l'Allée des Jardins
- Revoir l'accès du city stade au futur lotissement Le Plantat qui n'est pas aux normes

- Les dalles situées autour des arbres dans la cour primaire se soulèvent en raison de la propagation des racines. Dans la cour maternelle, un affaissement des bacs de fleurs a été constaté. Ces deux constats représentent un danger pour les enfants. Il convient de porter une réflexion autour de ces sujets.
- Les arbres situés aux abords génère beaucoup d'humidité, accentuant la dégradation de l'église. Deux professionnels consultés ont indiqué qu'il n'y avait pas d'autre alternative qu'un abattage de ces arbres.
- Un habitant du chemin de Bel Air a signalé la présence de chenilles processionnaires sur un pin bordant sa propriété mais appartenant à la commune. Mr GOUSSEF propose l'élagage de celui-ci et la pose de pièges.

#### **4. Compte rendu des réunions**

- Réunion pour la désignation des délégués de l'AMF à Attignat du 21/04 :  
(rapporteuse : Sandrine DUBOIS)

Le conseil d'administration de l'Association des Maires de France pour le département de l'Ain (AMF 01), comprend 64 membres (deux maires titulaires et un maire suppléant, dans chacun des 23 cantons).

Pour le canton d'Attignat, ont été désignés :

- Monsieur David LAFONT, maire de Montracol (titulaire)
- Monsieur Jean-Luc PICARD, maire de Foissiat (titulaire)
- Monsieur Mickaël MOREL, maire de Jayat (suppléant)

- Assemblée Générale du SIEA : (rapporteur : Christian CHENAUX)

L'ordre du jour de cette assemblée portait sur l'établissement du bureau. Mr WALTER Martin a été réélu président. 15 vice-présidents ont également été élus.

#### **5. Questions diverses**

- A l'appui des récentes élections municipales, et dans l'optique de la prise de fonction des nouveaux conseils municipaux, la Direction départementale des finances publiques de l'Ain propose une rencontre le mardi 28 avril prochain à compter de 18h à la salle des fêtes de Lescheroux. Madame le Maire demande aux élus qui seraient intéressés pour y participer. Mesdames Sandrine DUBOIS et Catherine DUC participeront à cette réunion.
- Madame le Maire indique au conseil qu'elle a eu un rendez-vous chez le notaire pour la rétrocession des portages EPF des terrains MADIER et SCI LES CHARMILLES le mercredi 15 avril 2026.
- Une borne de collecte des textiles et chaussures a été déposée par Tremplin dans le SAS de la mairie. Elle sera accessible aux horaires d'ouverture de la mairie du 14 avril au 12 mai.
- Le parcours sportif des pompiers aura lieu le samedi 25 avril à Jayat. Les sapeurs-pompiers de St Martin passent à 11h15.
- La commune n'a reçu aucune candidature pour le poste d'emploi d'été.
- Lecture d'un courrier reçu au sujet de la divagation et l'errance des chats dans le village. Une réflexion est à porter sur ce sujet.

**Le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 2 juin et le suivant le mardi 7 juillet.**

**La séance est levée à 22h35.**

**Le secrétaire de séance,  
Inès SIGURET**



**Le Maire,  
Sandrine DUBOIS**

